DOSSIER DE CANDIDATURE 2018

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Ville de
Savigné l'Évêque

ÉDITO

Les agents du service des espaces verts, dirigés par Gilles Pissot, font un travail remarquable. La commission Environnement est également très impliquée, et nous avons collectivement à cœur de partager et d'expliquer notre démarche qui va dans le sens du développement et du respect de l'environnement.

En 2014, vous nous avez accordé d'entrer dans le cercle des villes labellisées « villes et villages fleuris ». Dès 2017 nous avons été honorés d'une seconde fleur, mais surtout du prix régional de la mise en valeur du patrimoine naturel, et de votre désir de venir nous visiter dès cette année.

Nos actions sont guidées par les critères du label qui nous garantissent d'être fidèles aux enjeux de protection de la biodiversité, du respect des ressources et du développement d'un environnement agréable, propice au bien vivre ensemble.

Depuis 3 ans, nous organisons une journée citoyenne en mai. Conçue au départ comme un évènement propice à favoriser le « faire ensemble pour bien vivre ensemble », cette journée est dorénavant un temps fort qui permet d'impliquer les habitants dans la vie de la commune. Nous en sommes collectivement très fiers. Au-delà d'un moment fabuleux de rencontre facteur de lien social, il nous permet également d'expliquer nos pratiques et nos préoccupations environnementales, notamment à travers des ateliers de jardinage.

Les distinctions que vous nous avez accordées nous honorent mais sont aussi un outil de reconnaissance du travail des agents auprès des habitants. Elles nous donnent la crédibilité nécessaire pour faire accepter les changements de pratiques et de paysages dans la commune.

Nous attribuer une 3ème fleur conforterait nos efforts et nous permettrait d'être une nouvelle référence dans le département pour communiquer nos savoirs-faire.

Philippe Metivier
Mairie de Savigné l'Évêque

SOMMAIRE

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE PAGE 4

Bienvenue à Savigné l'Évêque
Données géographiques
Données démographiques
Contexte socio-économique
Caractéristiques identitaires
Fêtes locales
Patrimoine

1. NOTRE DÉMARCHE DE VALORISATION PAGE 8

Nos motivations pour l'obtention du label
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
Stratégie de gestion
Acteurs mobilisés
Budget

2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE PAGE 12

Valorisation du logo sur les supports de communication
Interventions du service espaces verts à l'extérieur de la collectivité
Implication et participation des habitants
Semaine de l'environnement
Journée Citoyenne
Concours communal maisons fleuries

3. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT PAGE 16

Les arbres de la commune : le végétal au cœur de la ville
Mise en œuvre du fleurissement
Techniques d'entretien du patrimoine végétal

4. GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS PAGE 20

Plan de Gestion Différenciée
Préservation de la biodiversité
Préservation des ressources naturelles

5. LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L' ESPACE PUBLIC PAGE 24

Aménagements urbains
Aménagements récréatifs et sportifs
Partage et préservation du cadre de vie
Accessibilité
Aménagements remarquables

ANNEXE PAGE 28

Bienvenue à Savigné l'Évêque !

Commune située dans le département de la Sarthe et la région Pays de la Loire, la commune de Savigné l'Évêque est traversée par 2 rivières : la « Vive Parence » et la « Morte Parence ».

La commune est idéalement située : à 10 kms du Nord-Est du Mans, à 5 minutes de l'A11 et de l'A28, Savigné l'Evêque bénéficie de tous les services publics nécessaires : **3 écoles (438 élèves), un Institut d'Education Motrice (50 élèves), des services périscolaires (accueil périscolaire, accueil de loisirs le mercredi et pendant les petites et grandes vacances scolaires), un Local Jeunes, trois Junior Associations, CLAMM&T, SAV'AP et Gute Laune.**

Nous avons également une bibliothèque et un cyber-centre communautaire, un bureau de poste, une gendarmerie, un centre de secours, un city stade, un complexe sportif, une salle polyvalente, une vie associative riche (50 associations), et une saison culturelle. Nous avons à cœur d'entretenir et de stimuler toujours davantage ce dynamisme.

Depuis 1990, Savigné-l'Évêque est jumelé avec Caistor, petite ville du Lincolnshire, en Angleterre. Le jumelage est animé par une association. Des échanges ont lieu au niveau familial, à raison d'un voyage par an, depuis cette date.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Arrondissement : Mamers

Canton : Savigné L'Evêque

Intercommunalité : Communauté de Communes du Gesnois Bilurien (23 communes regroupant environ 30 344 habitants)

Pays : Perche Sarthois (adhésion depuis 2002)

Superficie : 2 848 hectares

Densité : 145,1 hab. km²

Altitude : entre 53 et 126 m

Climat : océanique (de par son relatif retrait par rapport à l'océan, le département connaît une certaine influence continentale, qui se caractérise par des hivers plus froids que sur la côte, et des étés plus chauds)

Sol : sableux et argileux-calcaire selon les endroits

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

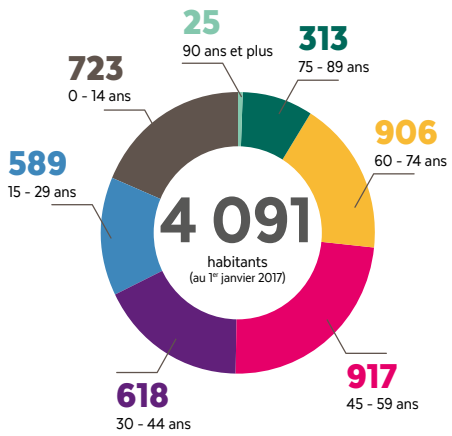

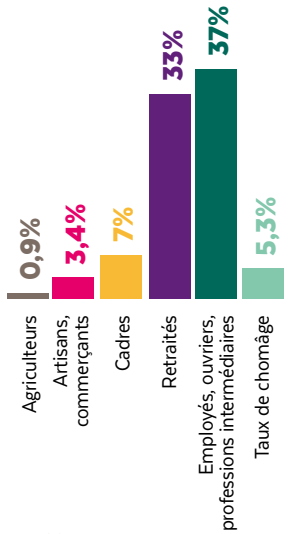

Sources : données Insee 2015

SAV'AP séjour à Malte

Junior association Clamm&T

Novandie

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

866 emplois sur le territoire de Savigné l'Evêque (source Insee 2016)

- La **laiterie Novandie** (140 salariés),
- 4 **haras**,
- une trentaine d'**artisans**, de commerces, des prestataires de service presque tous représentés sur la commune (cœur du village),
- des services médicaux : médecins, dentistes, infirmières, pharmaciens, orthophoniste, kinésithérapeute, ostéopathes, pédicure, vétérinaire, sages-femmes, ambulancier ;
- un **marché** a lieu le jeudi.

La commune a acheté une maison qui va être transformée en **maison de santé**. Elle accueillera début 2019 trois médecins généralistes et un cardiologue.

2 zones d'activité au lieu-dit de l'Epine

- Une **zone d'activité communale** sur 1 hectare :

5 entreprises (commerce et industries confondus) : ICF, Harcour, SARL Artis, le laboratoire Biodevas, qui met au point des solutions alternatives aux produits chimiques dans l'agriculture, et une entreprise de conseil en investissement financier.

- Une **zone d'activité intercommunale** sur 24 hectares :

2 commerces de grande distribution (Casino et Frais Malin), un plâtrier, un électricien, un maçon, des entreprises de charpentes métalliques, de produits d'emballages, un contrôle technique automobile, un facteur d'orgue... (31 entreprises au total sur les 2 zones d'activités).

Rando'cult

Fête du cheval

Pot Bouille

CARACTÉRISTIQUES IDENTITAIRES

Savigné L'Evêque : « commune verte », patrie du cheval !

La commune doit sa renommée depuis près d'un siècle au **Haras du Mesnil**. Connu dans le monde du cheval pour *Right Royal* qui termina second au prix de l'arc du Triomphe en 1961, le Haras du Mesnil a reçu la visite de la reine Elisabeth II d'Angleterre (en 1967) qui y laissa un cheval en pension.
Le cheval est l'emblème de la commune, il figure sur le panneau de bienvenue à l'entrée de l'agglomération, et nous lui consacrons chaque année une fête : **la fête du cheval**, juste avant la rentrée scolaire de septembre (voir ci-après).

Un **tiers de la superficie totale de la commune est occupée par l'activité équestre** et confère à Savigné L'Evêque son image de **« commune verte »**, pourvue d'un environnement agréable pour ses habitants et que nous souhaitons préserver. La commune dispose de **nombreux espaces verts naturels** : le parc de la mairie, l'étang derrière la mairie, la coulée verte. Elle met également un autre lieu de jeux à disposition des enfants au parc de Caistor (destiné aux plus petits).

Il existe également de nombreux départs de **chemins de randonnée** sur Savigné L'Evêque : **5 circuits permettent de découvrir le territoire communal**, près de **40 km de sentiers** balisés dont certains passent par les haras.

FÊTES LOCALES

La fête du cheval
L'emblème de notre village est célébré chaque année le premier dimanche de septembre, depuis 16 ans. Un grand spectacle équestre y est présenté gratuitement. La journée permet aussi d'approcher les chevaux, de les voir en démonstration de travail ou de jeux.

La Pot-Bouille
2 semaines avant Pâques, la fête du village se déroule tout le week-end. Treize chaudrons chauffés au feu de bois, pour cuire 2 tonnes de viande (paleron de boeuf), 700 kg de poireaux, 700 kg de choux et 700 kg de carottes. Un pot-au-feu géant issu d'une histoire de générosité, avec plus de 4 000 assiettes servies dans une ambiance festive. ***La Pot Bouille a fêté cette année son quarantième anniversaire.***

PATRIMOINE

L'église Saint-Germain
En grande partie du XVIIème siècle, elle possède une nativité en terre cuite du XVIIème siècle ainsi qu'un mur datant de l'époque gallo-romaine. Elle abrite notamment un retable, des stalles et une voûte lattée. Un legs important d'un couple de particuliers a permis de lancer des travaux de rénovation de la toiture.

La commune bénéficie également d'un riche patrimoine bâti privé : le **manoir de Nuyet** par exemple, ou le **château de Touvoie**.

Les Journées du patrimoine et du jardin
Pour ces deux manifestations, les propriétaires passionnés du Manoir de Nuyet (XVIIIème siècle) ouvrent leurs portes aux visiteurs qui viennent de tout le département.

En 2017, pour la 1ère fois à Savigné L'Evêque, une **animation autour des lavoirs** a été proposée à l'occasion des journées du patrimoine : conférence sur les lavoirs, déambulation de la salle Michel Berger jusqu'au lavoir de Morteveille (sortie d'agglomération) puis jusqu'au centre bourg avec la troupe « Les Chemineux », démonstration de lessive au lavoir de Morteveille, exposition sur les lavoirs, avec vente et dédicace du livre « Lavoirs en Sarthe » de Janine Chartier et Annie Louveau.

Cette année, un Cluedo « grandeur nature » va être organisé dans le **parc de la mairie** à l'occasion des journées du patrimoine, il permettra aux habitants de **redécouvrir cet espace naturel en aménagement perpétuel.**

Nativité

Manoir de Nuyet

Animation lavoir

Savigné l'Évêque en bref

Identité
Le cheval

Festive
Pot Bouille et Fête du cheval

Animée
Saison culturelle, journée du patrimoine

Dynamique
866 emplois

Verte
Le végétal au cœur de la ville. Une ville où il fait bon vivre ensemble !

1. Notre démarche de valorisation environnementale

Depuis le début de notre démarche pour l'obtention de la labellisation, une émulation s'est créée entre élus et agents.

NOS MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL

Les différentes récompenses que vous nous avez attribuées ont fédéré bien au-delà des agents du service espaces verts. Elles ont en effet impliqué l'ensemble des services de la collectivité et des élus. Les critères du label, ainsi que les remarques du jury, ont guidé nos actions et nous ont permis de progresser. Le label a aussi renforcé notre crédibilité pour communiquer auprès des habitants, et les convaincre du bien-fondé de nos actions.

Etre labellisé et porter 3 fleurs, ce n'est pas uniquement installer des panneaux aux entrées de l'agglomération, c'est avant tout adhérer à une logique de développement en harmonie avec les habitants et les éléments naturels, c'est s'approprier les exigences des critères du label pour promouvoir la nature en ville.

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

La municipalité a fait le choix lors de sa prise de mandat d'orienter sa politique de façon à favoriser les conditions du **bien-vivre ensemble**. Ainsi créer un environnement agréable, convivial, propice au développement du lien social, notamment intergénérationnel, revient à chaque service selon ses compétences.

Nos aménagements urbains ou paysagers font l'objet de consultation du CAUE de la Sarthe, afin d'étudier les meilleurs orientations de nos projets et de définir nos attentes auprès des architectes.
Le service des espaces verts et la commission Réseau Environnement Développement Numérique sont systématiquement consultés. Les uns apportent leur expertise dans la gestion de l'entretien des espaces, les autres vérifient la cohérence avec les objectifs municipaux orientés vers le développement durable. Le végétal est au cœur de chacun des projets urbains. La rue de la Pelouse, la Grande Rue, l'éco-quartier, le parking de la Mairie, sont des réalisations où le végétal est particulièrement mis en valeur.

STRATÉGIE DE GESTION

L'ensemble du service des espaces verts a collaboré avec notre prestataire Claude Figureau pour élaborer notre premier plan de gestion différenciée. Cet outil donne une ligne directrice pour réintroduire la nature en ville et créer de meilleures conditions pour la protection de la biodiversité.

L'application du plan de gestion différenciée voté au Conseil Municipal du 18 mai 2017, a débuté il y a un an. Les pratiques des jardiniers ont déjà été modifiées. 4 modes de gestion sont appliqués selon les lieux et les espaces (cf 5. 1 gestion différenciée page 20)

La stratégie de fleurissement a été modifiée. Nous avons réduit le nombre de potées suspendues au profit de plantations en pleine terre. Depuis 2 années, les parterres et potées de fleurs annuelles laissent place en automne à un fleurissement flamboyant. Les pensées et annuelles d'hiver viennent faire le lien pour un fleurissement de la commune continu sur toute l'année. Nous avons commencé à **remplacer les bâches de paillage par des copeaux**. Les nouvelles réalisations paysagères privilégient les plantes vivaces et les arbustes. Le plan de gestion différenciée nous oriente vers un traitement plus soigné des entrées de bourg (ronds-points et terres-pleins) et accorde plus de place au développement naturel dans les lotissements et les espaces périphériques, en espaçant et ciblant les tontes.

Nous avons démarré l'**élaboration d'un plan de gestion des arbres.**

Coulée verte

Aménagement paysager parking mairie

Les Communs

LES ACTEURS MOBILISÉS

Le service espaces-verts en agglomération

L'équipe en charge de la création et de l'entretien des espaces verts est composée de 6 agents permanents.

- Gilles Pissot : agent de maîtrise principal, dans la collectivité depuis 29 ans,
- Gérard Guesnerie : adjoint technique principal de 2ème classe, dans la collectivité depuis 23 ans,
- Alain Goutard : adjoint technique principal de 2ème classe dans la collectivité depuis 33 ans,
- Stéphane Coudray : adjoint technique de 1ère classe, dans la collectivité depuis 18 ans,
- Yann Huot : adjoint technique, dans la collectivité depuis 12 ans.

Recrutement d'un jeune agent, arrivée prévue le 1er septembre 2018.

Le service espaces verts hors agglomération

- Jean-Yves Delaroue et Clément Legall du service voirie contribuent à l'entretien de l'espace public (bernes et chemins communaux).

La commission environnement

Elle est composée du Maire, Philippe Métivier, de l'adjoint référent Olivier Rétif et de 5 conseillers municipaux, dont 1 membre de l'opposition (Jean-Marie Noël, Jean-Maurice Blot, Xavier Prou, Bernard Périsset, Philippe Vuillemin). Un agent du service espaces-verts peut être amené à assister à une réunion pour exposer un projet ou une réalisation en cours. Environ 4 réunions par an sont organisées. Cette **commission** donne un avis pour aider à la prise de décisions. Elle permet un **relais entre les élus et le service espaces-verts.**

Les formations

Des formations sont proposées régulièrement aux agents. Les agents sont tous formés Certiphyto et CACES, certains sont formés à la taille des végétaux et à l'entretien des arbres, à l'entretien des terrains de sports, ou encore à celui du matériel.

Le recours à la formation est le meilleur moyen pour maintenir l'intérêt au travail, garantir un niveau de technicité et donner de la crédibilité et de la valeur aux agents. **Les formations suivies sont aussi le moyen de faire évoluer les pratiques pour toujours améliorer la qualité et l'efficacité du travail.**

Renforts ponctuels
Pour des **travaux spécifiques** (élagage ou abattage d'arbres par exemple) une **entreprise spécialisée** peut être missionnée. Ainsi pour des opérations ponctuelles (débroussaillage par exemple), des **associations d'insertion** peuvent être appelées à intervenir. Depuis l'application de la loi Labbé, nous utilisons le renfort plus régulier d'une société privée pour le désherbage manuel des parterres de voirie.

Les bénévoles de la journée citoyenne
Une journée par an, depuis 2016, les habitants sont appelés à venir faire des travaux sur la commune. Des **ateliers** divers destinés à l'entretien et à l'embellissement du cadre de vie rassemblent près de 200 personnes. Des ateliers sont directement liés aux **espaces verts, désherbage des parterres, remplacement des bâches par des copeaux, débroussaillage en 2017**... En 2017, un agent du Smirgeomes (Syndicat Mixte de Réalisation et de Gestion pour l'Elimination des Ordures Ménagères de l'Est Sarthois) a été missionné afin de sensibiliser les habitants au devenir des déchets verts. En 2018, un **atelier de valorisation des déchets** ramassés a été organisé **avec les enfants**.

Les agents du service espaces verts sont particulièrement impliqués dans la préparation et la réalisation des ateliers de la Journée Citoyenne.

Atelier désherber les parterres journée citoyenne 2017

Atelier valorisation des déchets journée citoyenne 2018

Intervention du Smirgeomes Journée Citoyenne 2017

La journée citoyenne 2018 en chiffres

185 personnes
ont participé à l'édition 2018
(94 hommes et 91 femmes, de 1 à 97 ans)

65 nouveaux participants

63 personnes
sont venues les 3 fois !

345 personnes
sont venues au moins 1 fois sur les 3 éditions

LE BUDGET ESPACES VERTS

Le fonctionnement

60 % des dépenses de fonctionnement espaces-verts sont dédiées aux prestations selon la répartition suivante

› 9500 € : interventions sur les arbres

› 6900 € : désherbage

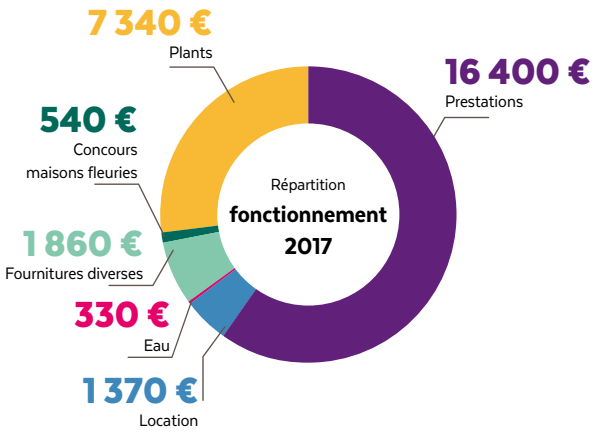

L'investissement

Depuis 2015, 176 470 € ont été investis dans les équipements.

Année 2015

Année 2016

Année 2017

Année 2018

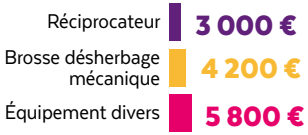

Balayeuse

Brosse désherbage mécanique

Outillage à batterie

2. Animation et promotion de la démarche

VALORISATION DU LOGO SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Depuis l'obtention de la 1ère fleur, nous avons adapté le logo «villes et villages fleuris» sur l'ensemble de nos supports de communication : panneaux de bienvenue à l'entrée de la commune, brochure des nouveaux habitants, guide pratique, bulletin municipal, triptyque de la saison culturelle, site internet.

Convaincus qu'une de nos missions de collectivité territoriale est de participer aux changements de pratiques de jardinage plus respectueuses de la nature, nous communiquons régulièrement sur le sujet à travers le bulletin municipal.
Par ailleurs, une rubrique « éco responsable et durable » est consacrée aux actions effectuées sur la commune sur le site internet www.savigneleveque.fr
Les documents de présentation de la commune 2017 et 2018 sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTERVENTIONS DU SERVICE ESPACES VERTS À L'EXTÉRIEUR DE LA COLLECTIVITÉ

La dernière intervention a eu lieu le 12 avril. Gilles Pissot, responsable du service espaces verts, a accueilli pour la 3ème année consécutive un **groupe de personnes en formation professionnelle Brevet Professionnel (BP) « Aménagements paysagers »** au CFPPA La Germinière à Rouillon. Selon la formatrice présente ce jour-là, *« les stagiaires en formation ont été satisfaits de cette rencontre pour leur formation, leur diplôme et leur futur emploi (certains ont comme projet professionnel de travailler en collectivité territoriale). Ils pourront réinvestir les informations et conseils donnés par M. Pissot concernant les aménagements, les enjeux en terme de développement durable, la gestion (différenciée) pouvant être appliquée sur les espaces verts d'une commune ».*

Gilles Pissot renseigne également les **communes voisines** curieuses de savoir comment semer et entretenir la **fétuque ovine**.

Notre commune a été choisie en 2017 pour organiser la remise de récompenses des communes fleuries du département. L'occasion nous a été ainsi donnée d'**exposer nos pratiques d'éco-pâturage, le cimetière enherbé, et de mettre en avant les atouts d'une journée citoyenne**.

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Animations pédagogiques
Les animations proposées sont variées et ont pour but de toucher un public très large. **Tous les services de la collectivité sont amenés à travailler ensemble dans la plupart des animations proposées autour de l'environnement.** Nous travaillons avec les **associations** qui mobilisent leurs adhérents (le Jardinier Sarthois et Générations Mouvement, par exemple pour le concours communal des maisons fleuries), et le **service enfance jeunesse** qui permet d'entrer en contact avec les parents et les familles. Des animations régulières sont organisées afin de favoriser les **rencontres inter-générationnelles**.

Intervention Gilles Pissot

Marche nordique intergénérationnelle

Ourlet forestier

Les enfants peignent la bergerie

Nichoir à oiseaux

Quelques exemples d'animations, pour approfondir la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et mettre à profit le cadre vert de la commune.

Ourlet forestier

En décembre 2015, 9 enfants qui fréquentaient les NAP (nouvelles activités périscolaires) ont **planté un ourlet forestier** composé de 8 jeunes chênes devant la bibliothèque. Une opération de sensibilisation, préalable à la plantation et l'affichage, a été menée par la bibliothèque (découverte de la nature et de l'essence des arbres). Aidés de Gérard et de Gilles du service espaces verts, les enfants ont écouté attentivement les conseils afin d'assurer à leur plantation les meilleures conditions de croissance. L'arbre qui résistera le mieux au temps fera partie des arbres remarquables du parc de la mairie. M. Pluchet, alors président de l'association Savigné Environnement, était convié à la plantation. M. Dumontel de l'ONF s'est chargé quant à lui de récupérer des « bébés arbres » dans la forêt de Perseigne. Les enfants ont réalisé un panneau explicatif sur l'ourlet forestier. Les arbres ont depuis pris racine et poursuivent leur croissance.

Éco-paturage

A l'issue de la première Journée Citoyenne en mai 2016, les participants mais également les familles étaient conviés à l'arrivée des **premiers moutons et chèvres** dans le cadre du **projet éco-pâturage** auquel les enfants des mercredis loisirs ont participé. Les enfants ont commencé par peindre la cabane à moutons, entièrement montée par les agents du service espaces verts. Ces derniers les ont sensibilisés au soin et au nourrissage des différents animaux présents dans l'enclos. Les enfants ont choisi en novembre 2016 les noms des moutons et des chèvres. Ils ont réalisé une carte d'identité avec photos et noms des animaux en septembre dernier.

Nuit de la chouette

La première nuit de la chouette en février 2017 a été organisée dans la continuité de la **sensibilisation des enfants aux problématiques environnementales**, en partenariat avec la LPO. L'animatrice de la LPO a participé pendant l'été 2017 à un séjour organisé par le service enfance jeunesse. **Les enfants des mercredis loisirs** ont été sensibilisés lors d'une séance à la protection des oiseaux, leurs caractéristiques, et leurs besoins, et des **nichoirs à oiseaux** ont ensuite été fabriqués et posés à l'automne dernier. Une **observation des nids** créés par les oiseaux dans les nichoirs a ensuite été faite, et les enfants ont créé des boules de graisses pour les nourrir.

Arbre à contes

Nettoyons la nature

Repas Journée citoyenne 2016

Un **arbre à contes** a été inauguré le 10 mai 2017 lors des portes ouvertes de la bibliothèque.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, qui s'est déroulée du 30 mai au 7 juin 2017, le service Enfance/Jeunesse a organisé un rallye et une expo photos (Accueil de Loisirs, Local Jeunes, Bibliothèque, Mairie, écoles, IEM). Les internautes habitants de Savigné L'Evêque étaient invités à participer à cette **action « Clic Nature »**, une photo de leur coup de cœur à Savigné l'Evêque. Un cliché de la ville, de ses bois, de ses espaces verts, de ses parcs, de ses haras, des oiseaux, des insectes... En lien avec ce projet « Clic Nature », une sortie photo a été réalisée avec les enfants de l'Accueil de Loisirs et l'Association Art'Expo, le mercredi 17 mai 2017. Durant cette sortie, les enfants ont appris à utiliser leur appareil photo, prise de vue, cadrage, luminosité, utilisation des reflets... Des photos ont vu le jour... et nous avons des artistes en herbe !

L'**opération « nettoyons la nature »** est reconduite chaque année avec les enfants des mercredis loisirs.

En janvier dernier, toujours avec le concours des agents du service des espaces verts, les **enfants ont participé au recensement des arbres remarquables** du parc de la mairie et à la création de pancartes pour la description de ces arbres.

JOURNÉE CITOYENNE

Les évènements de 2015 nous ont montré à tous combien il est important de rester unis dans notre monde qui dérive vers la violence et le repli identitaire.

Dans ce contexte, l'équipe municipale cherchait un nouveau type d'action fédératrice sur notre commune, pour réunir les habitants de Savigné l'Evêque autour d'un projet commun, porté par des valeurs citoyennes. Au travers de ce projet de journée citoyenne il s'agit de **créer du lien social, de se sentir fier de sa commune et heureux d'y vivre, et d'en être acteur.**

Cette journée de travail se veut avant tout conviviale. Elle est destinée à favoriser le partage de compétences, la rencontre entre les générations, les échanges entre les habitants, les élus et les agents municipaux, à valoriser les citoyens, en leur redonnant une place active au cœur de la commune.

C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec la population. Chaque année entre 22 et 24 ateliers sont proposés. Chaque atelier a pour but d'être réalisé dans la journée avec un résultat visible.

CONCOURS COMMUNAL MAISONS FLEURIES

Les critères de notation ont été modifiés dès 2015, et s'inspirent de ceux du label Villes et Villages Fleuris. Ces nouveautés ont été introduites suite à la démarche écologique dans laquelle est engagée la commune marquée par l'obtention du label. Les candidats doivent remplir un formulaire au moment de l'inscription, pour évaluer les **pratiques des jardiniers (arrosage, récupération d'eau, paillage, moindre utilisation des produits phytosanitaires, évaluation de fertilisants chimiques/naturels)**...Le jury a été très agréablement surpris de constater dès ce changement la prise de conscience des jardiniers, tous ont en effet déjà intégré beaucoup d'exigences écologiques dans leurs pratiques quotidiennes.

Plantation des framboisiers à l'Aire de la Pierre Journée Citoyenne 2016

Lauréats du concours 2017 des maisons fleuries M. et Mme Vallée

Les habitants impliqués à tous les âges

- ourlet forestier
- eco pâturage
- nuit de la chouette
- arbre à contes
- clic nature
- nettoyons la nature
- journée citoyenne
- concours communal des maisons fleuries (critères écologiques)

Remplacer les bâches par des copeaux JC 2017

3. Patrimoine végétal et fleurissement

LE VÉGÉTAL AU COEUR DE LA VILLE

Chacune des réalisations a fait l'objet d'un accompagnement pour l'aménagement paysager. La place du végétal dans nos espaces publics est privilégiée. Le CAUE nous guide dans le lancement de nos projets urbains et accorde une place importante au tissu végétal.

LES ARBRES DE LA COMMUNE

Le parc de la Mairie

On peut observer dans le parc de la mairie quelques **arbres remarquables**. Ce parc a été créé par les anciens propriétaires de la demeure et conçu comme un parc d'ornement privé. Petit à petit la commune aménage ce parc pour le **transformer en parc public**. En 2016, le vent a endommagé quelques arbres. Les cèdres ont fait l'objet d'une attention particulière. Un expert de l'ONF est venu nous apporter les informations utiles pour les surveiller.

La partie boisée a commencé sa mutation : le tour a été défriché, ce qui permet à la lumière de passer et aux promeneurs de se sentir moins enfermés quand ils la traversent. Les sentiers ont été remodelés pour à la fois mieux correspondre aux déplacements effectués et mieux respecter les racines des arbres. Les bénévoles de la journée citoyenne ont largement contribué à la finition des nouvelles allées.

Le plan de gestion des arbres

M. Claude Figureau a réalisé un **inventaire géolocalisé des arbres importants** de la commune les 2 et 3 juillet dernier. Cet inventaire est précieux car il permet de déterminer le **patrimoine arboricole** et de prévoir la surveillance des arbres, afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé et de sécurité. M. Moore, expert, viendra vérifier l'état de santé des arbres.

Un bébé, un arbre

Un bébé, un arbre

L'arbre est le symbole de vie longue, naturelle et solide. La municipalité a eu l'idée en 2017 de permettre aux enfants nés à Savigné l'Evêque d'y installer des racines durables, en plantant un arbre au prénom de l'enfant.

Le 16 décembre 2017, **22 arbres ont été plantés** dans la coulée verte : 16 érables, 1 orme, 1 charme, 1 aulne et 3 pommiers sauvages. Les parents avaient le choix parmi 5 essences et ont été ravis de prêter main forte pour la plantation de ce qui sera désormais l'arbre de leur enfant.

Vue de l'intérieur du parc de la mairie

Place de l'église

Bulbes parterres devant la mairie

Coulée verte

MISE EN ŒUVRE DU FLEURISSEMENT

La mise en place des annuelles dans les parterres fleuris est continue toute l'année, suivant les saisons.

Ainsi 4 cycles de floraisons s'enchaînent : pensées en hiver jusqu'au début du printemps où les bulbes s'épanouissent. Ensuite en mai, les parterres et potées sont garnis de plantes annuelles remplacées en automne par des chrysanthèmes. Cette année le nombre de plants par saison se répartit de la façon suivante :

- **plantes hiver** : 1 864, 8 variétés
- **plantes automne** : 154, 12 variétés
- **plantes été** : 2 821, 44 variétés
- **bulbes de printemps** : 2 900 (tulipes, narcisses et mélanges)

Dans la partie boisée du parc de la mairie, une partie des bulbes récupérés est plantée au hasard, afin de les laisser se développer naturellement.

La démarche globale d'embellissement par le végétal

Le **plan de gestion différenciée** nous oriente vers une animation végétale adaptée à chaque usage. Ainsi nous distinguons 2 modèles :

- **La trame pérenne** : arbres, arbustes, vivaces et couvre-sols : on les trouve sur les plus grands espaces et dans les aménagements de voirie, Rue de la Pelouse, Grande Rue (euphorbes, iris) et dans les lotissements.

- **La trame saisonnière** : les plantes à massif annuelles et bisannuelles : elles se trouvent aux abords des bâtiments publics afin de les mettre en valeur, (Mairie, Communs), autour de l'église, et aux entrées de bourg (gendarmerie).

Catalpa

Paillage rue de la Pelouse

Remplacer les bâches de parterre par des copeaux journée citoyenne 2018

TECHNIQUES D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Les arbres, arbustes et massifs sont largement **paillés par des copeaux de bois**. Ces copeaux sont soit achetés (calibrés), soit **produits à partir de nos déchets végétaux**. La plupart des massifs sont arrosés en **goutte à goutte**. Les plantes en suspension sont **arrosées avec les eaux recyclées** de l'usine Novandie.

L'arrachage des adventices se fait manuellement et mécaniquement, en grande partie par les agents mais aussi ponctuellement par un prestataire.

Les parties non tondues l'été (arrière du cimetière et champ autour de la caserne des pompiers) sont coupées avant la fin de l'été ou au début de l'automne. Le broyage était fait auparavant sur place, désormais l'export de la matière est réalisé en ballot de foin, utilisé l'hiver par notre cheptel.

La balayeuse de rues et la brosse de désherbage mécanique permettent de retirer de la voirie le substrat qui s'accumule dans les ornières de la chaussée et qui favorisent la germination des espèces adventices, et apporte un meilleur soin aux trottoirs et voiries de l'agglomération.

L'outillage portatif sur batterie est utilisé : sécateur, réciprocateur, taille haie, ce qui réduit les nuisances sonores et la pollution.

Les agents du service espaces verts ont suivi un **stage sur l'entretien des arbres et des arbustes**. Le plan de gestion différenciée, par la réduction du nombre de tontes, va dégager du temps pour appliquer une **taille raisonnée**.

Suite à la première visite du parc de la mairie avec M. Dumontel (ONF) au printemps 2015 et à ses recommandations, des soins ont été apportés à certains arbres : du paillis a été déposé au pied des arbres les plus fragilisés (2 platanes, catalpa, cèdres) et signalé par un affichage. Les feuilles ne sont plus ramassées, à présent elles sont soufflées vers les pieds des arbres, afin de les nourrir. Les feuilles constituent un terreau, qui nourrit la terre et les racines. Le cycle de la vie est ainsi respecté, et les effets sont déjà visibles, à l'image du **catalpa** qui a brillé de toutes ses fleurs en juin cette année.

Au cours de la Journée Citoyenne 2017, un atelier désherbage a permis de nettoyer la Rue de la Pelouse. Les **solutions alternatives aux pesticides ou au jardinage en lasagnes par exemple ont été présentées aux participants** par un agent du Smirgeomes.

L'atelier qui consistait à remplacer les bâches par des copeaux se prêtait très bien à une sensibilisation aux techniques de paillage.

Allée de cheminement JC 2018

Atelier désherber les parterres journée citoyenne 2018

Réciprocateur

Techniques d'entretien en bref

Paillages
Copeaux de bois

Remplacement des bâches par des copeaux

Désherbeur mécanique

Balayeuse de rues

Outillage portatif électrique

Journée Citoyenne

Panneau au pied de l'arbre parc de la mairie

4. La gestion environnementale des espaces verts

LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

En 2016, la commune a démarré une démarche d'élaboration de plan de Gestion Différenciée.

L'effectif de l'équipe des espaces verts est faible compte tenu des 15 Ha d'espaces verts gérés. **Individualiser le type de gestion en fonction des usages des espaces doit permettre de passer moins de temps à l'entretien des espaces peu utilisés et de dégager du temps sur les zones qui méritent plus d'attention.**

En accord avec notre démarche de développement durable, nous avons fait appel à un consultant de renom, Claude Figureau, expert en biodiversité. Toute l'équipe des espaces verts s'est mise à pied d'œuvre pour élaborer le plan de gestion différenciée. Les travaux d'inventaire et de découpage se sont déroulés de novembre 2016 à février 2017. Le document a été présenté au conseil municipal qui l'a adopté en mai 2017 par une délibération engageant la commune à respecter progressivement ses recommandations.

Le plan de gestion différenciée des espaces verts est donc un document de référence pour les jardiniers du service des espaces verts. Il définit une gestion des espaces (parcs, jardins, haies,...) plus proche de la nature et respectueuse de l'environnement, une gestion qui s'adapte au milieu urbain et qui diffère selon l'usage du lieu. **La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre l'accueil au public, la préservation de la biodiversité, et la protection des ressources naturelles.**

Le document support du plan de gestion différenciée détaille chaque espace avec des objectifs de gestion des végétaux (fréquence et hauteur des tontes, taille des arbustes et haies, etc...). La prise en compte des zones dans leur gestion rigoureuse doit être progressive et correspond à un objectif à atteindre avant 2027.

Un **mélange de graines** (voir annexe) spécifiquement élaboré pour Savigné l'Evêque par Claude Figureau a été déposé à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Le choix des plantes est issu de l'observation de notre consultant et privilégie un aspect esthétique et naturel. Utilisé pour coloniser nos prairies urbaines, ce mélange sera la signature végétale de notre commune.

Code de question “Nature”	La priorité est donnée au développement naturel des plantes avec un traitement doux des prairies, des étangs, des zones humides, des bois, des talus et des haies bocagères.
Code de question “Rustique”	Il s’agit d’espaces où le code de gestion “Nature” ne s’adapte pas, sans avoir de vocation horticole. L’objectif dans ces zones est de diminuer la pression d’entretien et ainsi favoriser les espèces plus fragiles, de donner un visuel plus naturel et contribuer à la rationalisation des espaces verts.
Code de question “Horticole”	Il correspond au traitement fait habituellement sur les espaces fréquentés, où les pelouses doivent être bien tondues, les allées bien désherbées et les haies taillées selon les règles de l’art.
Code de question “Fleuri”	Il s’agit des endroits où le but recherché est de donner une image de ville fleurie, où la volonté est d’offrir un aspect spectaculaire.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Particulièrement présente dans l’élaboration de notre plan de gestion différenciée, la préservation de la biodiversité se traduit par d’autres actions de la commune.

Un relevé phytosociologique

Un relevé phytosanitaire sur une dizaine de parcelles différentes a été effectué les 2 et 3 juillet dernier afin de déterminer le panel de plantes existant à ce stade de la gestion différenciée (pas de tonte depuis 2 saisons). Un autre relevé devra être effectué dans 3 ans afin de mesurer les évolutions. M. Figureau reviendra en octobre prochain pour réaliser un comptage des insectes sur ces parcelles. Les enfants de l’accueil de loisirs seront associés à ce comptage.

Éco pâturage

L’éco pâturage mis en place et en cours de développement, a été expliqué aux habitants, et est un prétexte pour les sensibiliser aux préoccupations liées à de mauvaises habitudes d’entretien qui appauvrissent la biodiversité.

Hôtels à insectes

La réalisation d’hôtels à insectes lors des journées citoyennes, et répartis sur plusieurs lieux publics, est une bonne publicité pour faire accepter ces petits animaux auxiliaires du jardinier.

La signature de la charte ANPCEN en 2015, dirige nos décisions en matière d’éclairage public afin de **diminuer l’impact de la pollution lumineuse sur l’environnement** (faune, flore et santé humaine). Nous éteignons les éclairages (à l’exception du centre bourg et des carrefours) dès 22h30. Nous équipons et remplaçons par des systèmes à LED aux couleurs les plus chaudes possibles.

La rivière sous les vannes

Dans le cadre de la loi sur l’eau et la protection des milieux aquatiques (2006), la commune a dû procéder à la restauration de la continuité écologique de la Morte Parence (libre circulation des poissons dans la rivière).

Avec le concours de l’ASRHVP (association syndicale des Riverains de l’Huisne et de la Vive Parence) et de l’APPMA (Association Agréée de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique), un état des lieux précis, avec des profils en longueur et en largeur du cours d’eau a été réalisé début 2017. Il est apparu que les curages réalisés il y a quelques années ont considérablement destructuré les fonds. La vanne utile autrefois pour retenir l’eau devant les lavoirs gênait la migration des espèces.

Rivière

Arrosage au stade de foot

Arrosage goutte à goutte

Après quelques mois la nature a déjà repris ses droits. Ainsi on a pu observer des moules d'eau douce. Elles indiquent une eau de bonne qualité. Le nombre de poissons qui résistent malgré la chaleur et la faible hauteur d'eau montrent aussi la bonne qualité et l'eau certainement rafraîchie par les zones plus ombrées en amont. Des plantes aquatiques se sont développées. On assiste à un vrai progrès écologique de la rivière à cet endroit.

Cependant, des aménagements esthétiques er favorisant la dynamique du cours d'eau sont nécessaires. L'ASRHVP va coordonner les travaux pour la renaturation de la partie du cours d'eau entre la Rue François Mitterrand et la Grande Rue. Les riverains ont été plusieurs fois consultés afin de trouver la configuration la plus cohérente.

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Arrosage en goutte-à-goutte

Les arrosages en goutte-à-goutte, et l'utilisation des eaux de rejet de l'usine Novandie permettent de réduire notre consommation d'eau, pour un arrosage sans restriction. Ces eaux sont en effet utilisées pour arroser le terrain de foot et les potées. Autorisé par la préfecture sous certaines conditions, nous utilisons ce principe écologique depuis de nombreuses années.

Paillages

L'utilisation de paillages dans les parterres d'arbustes et de plantes couvre-sol au pied d'arbres ont pour effet de limiter le désherbage. Ils permettent aussi de limiter l'évaporation et ainsi d'économiser des arrosages. Toutes nos haies bénéficient d'un paillage issu de nos déchets de branchage.

Récupération des eaux de pluie

Pour alimenter en eau nos animaux, nous avons créé un dispositif de récupération des eaux de pluie. Un double intérêt : Nous réduisons les besoins de manipulation d'eau et nous ne puisons pas dans la ressource.

Gestion responsable de l'éclairage public

Nos éclairages sont revus progressivement, pour être remplacés par des systèmes à LED. Cette année nous achevons le remplacement de tous nos candélabres équipés de tubes néon. Soit un total de 110 unités en 3 ans pour un budget de 67K€ (Subventions DETR attendues). Tous nos nouveaux projets sont étudiés avec cette technologie LED bien moins énergivore et plus durable.

Des panneaux photovoltaïques permettent d'alimenter l'éclairage de l'Aire de la Pierre et de certains abribus.

Bilans énergétiques des bâtiments communaux
Nous avons initié des bilans énergétiques des bâtiments communaux. Ce qui nous a amené à revoir prioritairement l'intégralité de l'isolation du groupe scolaire public (isolation par l'extérieur) et le remplacement de la chaudière par une installation de dernière génération, pilotée depuis internet.

Respect des sols
Depuis l'application de la loi Labbé, **nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires dans les espaces verts** que nous gérons (à l'exception du terrain d'honneur du club de foot). Nous n'en n'utilisons plus au cimetière, qui depuis son enherbement, nécessite moins d'entretien.

Relevé phytosociologique

Sympétrum de Fonscolombe

Hotêl à insectes

Nos actions en faveur de la biodiversité

- **Éco-pâturage**
- **Laisser les herbes pousser**
- **Espacer les tontes**
- **Relevé phytosanitaire**
- **Sensibilisation auprès des habitants**
- **Construction d'hôtels à insectes**
- **Travail avec l' ASRHVP renaturation du cours d'eau**

Éco pâturage

5. La qualité du cadre de vie et de l'espace public

Les espaces publics, lieux de lien social

Conscients de l'importance de préserver et **développer le lien social**, la commune met un soin particulier à l'entretien et la création de lieux, d'équipements et de services favorisant **le bien vivre ensemble.**

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Les axes de la rue de la Pelouse et de la Grande Rue ont été rénovés en cherchant à réduire la vitesse des véhicules, et en créant des espaces de convivialité où le végétal est très présent.

L'aménagement de la Mairie
Outre les travaux d'embellissement intérieurs, ou de la rénovation des façades et toitures de bâtiments annexes à la Mairie, le parking méritait une requalification complète. Les aménagements ont été pensés pour faciliter la circulation, renforcer la sécurité des usagers et pour donner une nouvelle esthétique.

L'effacement de réseaux
Chaque nouvel aménagement de voirie est précédé de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communication. Les projets 2018 concernent la **Rue de la Libération** et la **Route de Beaufay.** Ces aménagements urbains ont pour finalité d'améliorer le cadre de vie, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité.

Fête des écoles dans le parc de la mairie

Étang parc de la Mairie

Le **parc de la Mairie** s'est agrandi d'un nouvel étang. A l'occasion de la réflexion sur l'**aménagement du parking** de la Mairie, un bureau d'études a été missionné pour faire un diagnostic et des esquisses sur l'aménagement du parc. Cette étude, validée par la commission environnement, est dorénavant une feuille de route pour nos futures actions. Une haie de résineux a déjà laissé place à une **haie champêtre.** Un passage au travers de la bambouseraie, en passant sur un pont de tramway du siècle dernier mis au jour, permet l'accès au nouvel étang. Une liaison douce, menant du parking de la mairie jusqu'à l'étang, et accessible aux personnes à mobilité réduites, sera bientôt réalisée.

Le cimetière

Semé au printemps 2016, le gazon est venu coloniser la partie la plus ancienne du cimetière. Ce gazon est un peu spécifique et particulièrement adapté à cet usage. Il est constitué majoritairement de graines de fétuque ovine (Festuca ovina). En effet, la **fétuque ovine** convient parfaitement au contexte des cimetières de notre région. Son feuillage très dense et esthétique s'ajoute à sa grande tolérance à la sécheresse et aux sables pauvres. Elle pousse lentement et dispose naturellement d'une bonne résistance aux maladies.

AMÉNAGEMENS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

L'arrivée de **nouveaux jeux**, notamment accessibles aux enfants à mobilité réduite, est un attrait supplémentaire à la fréquentation du parc, lieu de rencontres de tous âges, théâtre de la fête de la musique, des kermesses des écoles, de photos de mariage…

Le **City stade** fait le bonheur des petits et grands depuis l'automne 2015. C'est en concertation avec un groupe d'adolescents du Local Jeunes que la structure ainsi que le lieu d'implantation ont été choisis, en plein coeur du village et dans un cadre de verdure (Caistor Square).

Aménagement paysager de la mairie

Le city stade

Jeux PMR (nid d'ange) dans le parc de la mairie

PARTAGE ET PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE

La journée citoyenne est le moyen idéal pour impliquer les habitants dans la préservation de leur cadre de vie et pour qu'ils s'approprient l'espace public. Les différentes réalisations ont permis d'améliorer certains équipements autrefois victimes de dégradations. Force est de constater que le travail des habitants est mieux respecté.

Des **boîtes à lire**, réalisées par des bénévoles, permettent le partage de livres à titre gratuit. Disposées dans des lieux agréables, au milieu de la verdure, elles sont une invitation à s'arrêter pour feuilleter un livre, et pourquoi pas partir avec !

ACCESSIBILITÉ

L'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)
Particulièrement sensibilisée à la situation de handicap, avec la présence de l'IEM sur notre territoire, la commune s'est engagée à réaliser les aménagements afin d'être au plus près des normes d'accessibilité pour l'ensemble des équipements recevant du public. Ainsi en deux ans, la commune a déjà consacré 104 000€ de son budget à la création de parkings PMR, de plateformes d'issues de secours, d'adaptations de portes et d'accès aux équipements publics.

Boîte à lire

Installer bancs et tables à l'étang journée citoyenne 2018

Aménagements remarquables

- Étangs parc de la Mairie
- Aire de la Pierre
- Coulée verte
- Caistor Square
- Lavoir Morteveille
- Grande Rue
- Parc de la mairie
- Cimetière enherbé

Aire de la Pierre

Étang aux nénuphars

Jeux Caistor Square

Grande Rue

Cimetière

Annexe

Les sites verts de la commune

LES MÉLANGES ZONES BIODIVERSITÉ DE LA COMMUNE

5 %	Achillea millefolium
1 %	Agrimonia eupatoria
5 %	Agrotis capillaris
5 %	Anthoxanthum odoratum
5 %	Briza media
3 %	Centaurea nigra
3 %	Centaurea scabiosa
5 %	Cynosurus cristatus
3 %	Eryngium campestre
10 %	Festuca rubra rubra
5 %	Holcus lanatus
3 %	Knautia arvensis
3 %	Leontodon autumnalis
10 %	Leucanthemum vulgare
3 %	Lotus corniculatus
3 %	Malva moschata
3 %	Makva alcea
5 %	Onobrychis viciifolia
5 %	Poa pratensis
3 %	Rhinantus alectorolophus
3 %	Silene flos cuculi
1 %	Stellaria graminea
5 %	Trifolium pratense
3 %	Trifolium dubium
100 %	

Achillea millefolium

Agrimoni eupatoria

Cynosurus cristatus

Leontodon autumnalis

“ NOUS N’HÉRITONS PAS DE LA TERRE DE NOS ANCÊTRES, NOUS L’EMPRUNTONS À NOS ENFANTS”

PROVERBE AFRICAIN, CITÉ EN 1939
PAR ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY,
DANS “*TERRES DES HOMMES*”

112 GRANDE RUE 72460 SAVIGNÉ-L’ÉVÊQUE
Tél. 02 43 27 50 28 Fax 02 43 27 44 10 contact@savigneleveque.com www.savigneleveque.fr

Ville de
Savigné l'Évêque

Création : hello@eticc.fr